



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

ABATTOIR d'Ambert
Présentation et perspectives

1. CONTEXTE

- Jusqu'en 2018 : la SEAMA exploite l'abattoir sous contrat d'affermage dans le cadre d'une DSP
- Mi 2019 : SEAMA en procédure de redressement judiciaire + mise en demeure de fermeture administrative
- Octobre 2019 : Vote du transfert de la Compétence à la CC au 1^{er}/01/22
- Fin 2019 : Résiliation de la DSP / reprise en régie directe par la commune en urgence

L'abattoir d'Ambert, aujourd'hui, c'est :

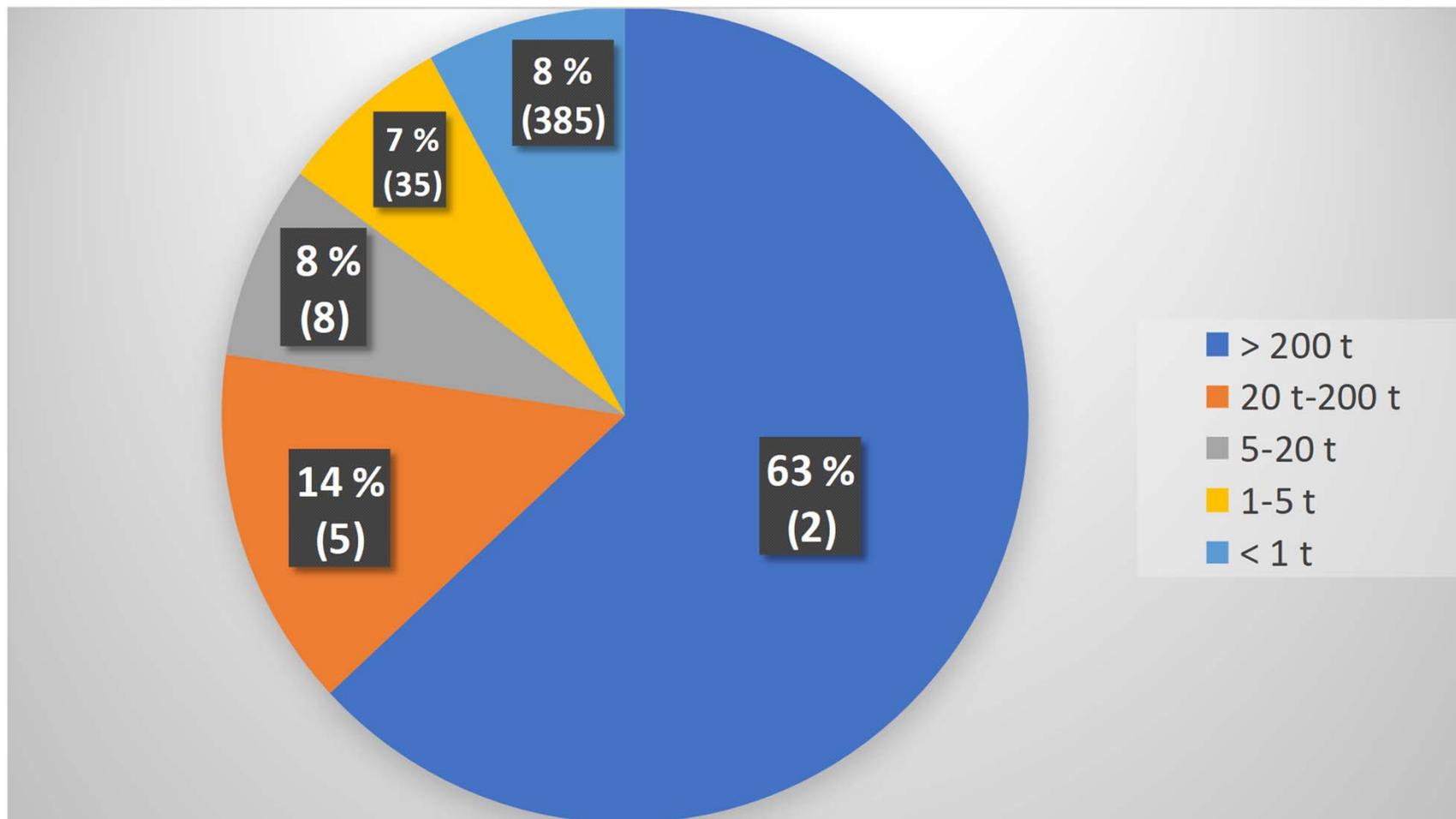
- Un abattoir de proximité
- Un service public
- Près de 450 usagers
- Une dizaine d'employés
- Entre 900 et 1 000t équivalent carcasse
- Un atelier de découpe associé
- Une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement



2. LES ACTIVITES

Abattage	Atelier de découpe
<ul style="list-style-type: none">- Etablissement « Multi-espèces »• Gros bovins = 42% des recettes / 28 % des tonnages• Porcs = 26% / 37 %• Veaux = 22 % / 20 %• Ovins/caprins = 10% / 15%- Pour les porcs : Technique de traitement des carcasses par brûlage apportant une meilleure conservation et qualité à la viande- Certification « Agriculture Biologique »- Polyvalence des employés	<ul style="list-style-type: none">- Entre 50 et 60 clients réguliers ;- Près de 70t découpées/an- Certification AB depuis avril 21 ;- Réalisation en prestation par les bouchers ou par les usagers eux-mêmes ;- Découpe et conditionnement à la demande ;

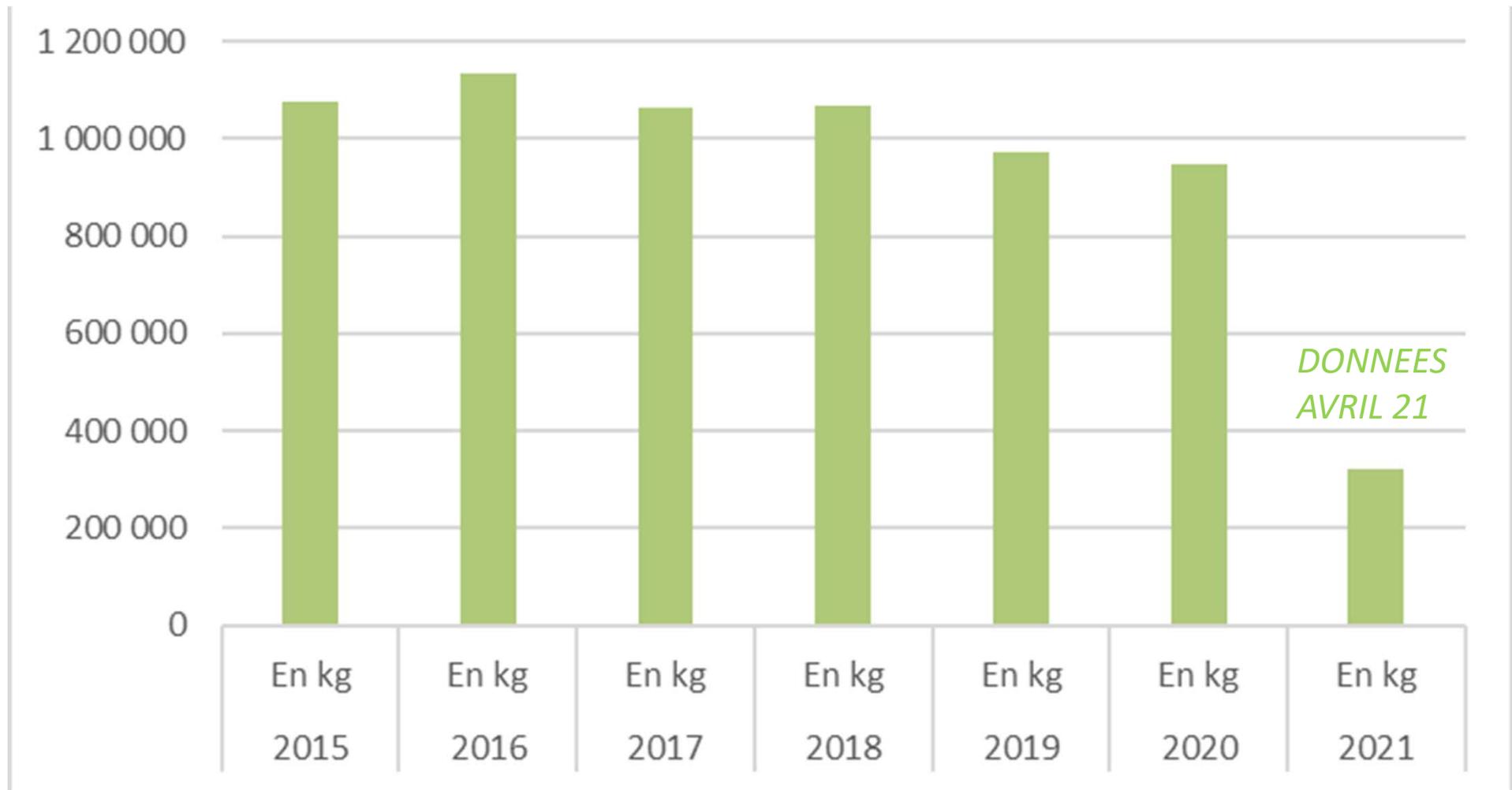
Répartitions des tonnages apportés et nombre d'usagers



(Données 2020)



Evolution des tonnages



3. DES PROBLEMATIQUES

- **Bâtiment :**
 - Bâtiment vieillissant (60 ans)
 - Manque de conformité et de fonctionnalité
 - Besoin d'investissements lourds et réguliers
- **Ressources humaines :**
 - Difficulté de recrutement et de fidélisation du personnel d'abattage
 - Difficulté d'application des normes hygiènes et sécurité

Chiffres 2020 :

- Recettes d'exploitation : 633 000 €
- 454 000€ de frais de personnel
- Déficit de fonctionnement : 125 000 €

⇒ Intervention des services techniques (1 600h)

⇒ Litiges/créances suite à la liquidation de la
SEAMA

⇒ Politique tarifaire en deçà des pratiques



- **Contrôle inopiné à l'échelle nationale le 7 juillet** par 2 « Référents nationaux abattoirs »
- **Arrêté préfectoral portant suspension** des activités d'hébergement et d'abattage des porcins et des veaux :
 - ⇒ Sans délai : corriger toutes les non-conformités relevées (conditions sine qua non à la reprise de l'activité)
 - ⇒ Pour le 27/07 : envoi d'un plan d'actions et propositions de solutions pour l'avenir sinon fermeture de l'abattoir



4. DONNEES COMPLEMENTAIRES

1. La mairie a lancé un **diagnostic structure du bâtiment** :

Chiffrage estimatif :

Réhabilitation du bâtiment actuel (dont reprise des réseaux + travaux protection de l'environnement) => 3,6 millions d'€

Construction neuve pour un abattoir de 1 500 t : => 5,5 millions d'€

2. ALF lance une **étude de développement économique** :

Etude de marché sur les potentiels locaux de la filière viande et de la transformation, Consultation des partenaires, Définition de la structuration juridique à court terme

3. Expertise du **directeur de Régie** dans la définition du projet



ABATTOIR

**Localisation des
usagers :
un abattoir
d'intérêt
départemental?**

